



Gel des APL: une attaque supplémentaire envers les étudiant.e.s !

Dans la Loi de Finances 2018, le Gouvernement a fait le choix de supprimer **l'indexation au 1^{er} octobre des APL sur l'indice de révision des loyers (IRL) mise en place de manière régulière par les gouvernements précédents**. Or, une enquête de l'INSEE publiée jeudi dernier et mise en avant par la fondation Abbé Pierre a constaté que l'indice de révision des loyers était en hausse de 1,8%. Concrètement, au 1^{er} octobre prochain les **allocataires vont toucher les mêmes montants d'APL alors que les loyers auront augmenté**.

Après la baisse de 5 euros il y a un an, le Gouvernement gel les APL !

Il y a un an, le Gouvernement annonçait comme **première mesure sociale la baisse de 5 euros des APL**, soit une attaque sans précédent concernant cette aide. L'UNEF avait alors dénoncé une mesure qui s'attaquait aux publics les plus précaires dont les étudiant-e-s. **Aujourd'hui, l'UNEF dénonce la décision prise par le Gouvernement dans le budget 2018, particulièrement dangereuse puisque l'indexation représentant un pourcentage de l'APL, plus l'on touche d'APL plus l'on perd d'argent avec cette mesure. C'est ainsi les plus précaires et donc les jeunes qui verront leurs conditions de vie d'autant plus dégradées**. Cela ne contribuera pas à améliorer la situation financière des étudiant-e-s qui coup sur coup voient les APL, seule aide universelle pour eux, s'affaiblir alors que celles-ci sont nécessaires pour leur garantir un accès au logement autonome. De plus, l'accès à un logement proche du lieu d'étude est un facteur important de la réussite des étudiant.e.s. Cette mesure additionnée à l'absence de revalorisation des aides sociales étudiantes ne fait donc que renforcer la précarité étudiante.

Une nécessité pour le Gouvernement d'ouvrir les yeux et de protéger un milieu de plus en plus précaire !

Il y a donc urgence à ce que le Gouvernement réponde aux attentes et aux besoins des jeunes qui connaissent des rentrées de plus en plus difficiles financièrement. Rentrées d'autant plus difficiles que de nombreux frais s'ajoutent à ce moment de l'année : frais d'inscription, ticket RU etc. Nous exigeons en conséquence des mesures urgentes pour :

- **La ré-indexation des APL sur l'indice de révision des loyers**

- **Une revalorisation des APL de 20 % et des Bourses sur Critères Sociaux** afin de permettre aux étudiant-e-s de faire face aux coûts de plus en plus élevés d'une année dans l'Enseignement Supérieur

- **Un gel des frais de restauration (ticket RU) dans les CROUS et des frais d'inscription** dans les établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche qui vont être déterminés dans quelques semaines, début juillet.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

presse@unef.fr / eabanda@unef.fr